

PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 2, LES PRÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

Question #1 - Quelle est la distinction entre la documentation du système et la documentation du réseau ?

Réponse #1 - La documentation du système est censée faire référence aux spécifications techniques et aux manuels qui indiquent la capacité des différentes pièces d'équipement. La documentation du réseau est censée indiquer la disposition générale du réseau et les vitesses des FAI.

Question #2 - En ce qui concerne avec le critère d'évaluation CTC6, la vitesse du réseau doit-elle être mesurée sur un appareil connecté au réseau sans fil, ou via un câble Ethernet standardiser?

Réponse #2 - La vitesse du réseau correspond à la vitesse maximale fournie par le FAI de l'immeuble, et non à un appareil particulier du réseau interne.

Question #3 - En ce qui concerne avec le critère d'évaluation CTO2.8 - Si nous avons d'autres bâtiments, mais ils ne font pas partie de la soumission, est-ce que ces bâtiments doivent obtenir leur certification LEED ?

Réponse #3 - Non. Seuls les bâtiments utilisés pour fournir les services énumérés dans l'énoncé de travail doivent avoir leur certification LEED.

Question #4 - En ce qui concerne avec le critère d'évaluation CTO1.3, y a-t-il une erreur de copier-coller de la question précédente ?

Réponse #4 - Oui. Un amendement sera émis.

Question #5 – Qui sont les partenaires stratégiques d'innovation ? [11/05 13:49]

Réponse #5 - Les partenaires stratégiques d'innovation sont des entreprises ou des associations qui sont membres du centre d'innovation, mais qui ne font pas partie du programme entrepreneurial, et qui fournissent des services pour continuer de soutenir le développement et les interactions avec l'incubateur et les autres membres du centre d'innovation. Ces partenaires stratégiques d'innovation sont généralement (mais pas nécessairement) des grandes entreprises établies qui ont un avantage mutuel à interagir avec les jeunes entrepreneurs.

Question #6 - En ce qui concerne le critère d'évaluation CTO2.7, est-ce que vous pouvez confirmer que les services sans fil sont seulement pour les invités et non associés à l'espace spécifique qui est loué comme mentionné dans l'énoncé de travail ?

Réponse #6 - Correct. L'énoncé concerne seulement l'Internet et le WiFi pour les membres invités et n'inclut pas les services spécifiques associés à l'espace loué dédié.

Question #7 - Faut-il inclure le Walkscore dans la soumission ?

Réponse #7 - Non. L'équipe d'évaluation utilisera l'adresse fournie pour le bâtiment avec l'espace loué dédié associé comme décrit dans l'énoncé de travail.

Question #8 - En ce qui concerne le critère d'évaluation CTC5, devez-vous énumérer l'équipement informatique ?

Réponse #8 - Non. Une liste d'équipements informatiques n'est pas requise pour ce critère d'évaluation.

Question #9 - Si l'équipement associé à l'espace loué n'est pas disponible au début du contrat, est-ce acceptable ?

Réponse #9 - Selon l'appel de propositions, le soumissionnaire gagnant, à l'attribution du contrat, aura 3 mois pour fournir l'équipement nécessaire pour l'espace loué. L'incapacité de répondre à ces exigences sera traitée conformément aux conditions de l'accord contractuel.